

LC BRETTEVILLE SUR ODON ATHLÉ

Halle des Sports – 1 rue du Stade

14760 Bretteville-sur-Odon

Courriel : info@lcboathletisme.fr

Site web : lcboathletisme.fr



LES FOULEES DE L'ODON

Dimanche 28 septembre 2025

REGLEMENT DE LA COURSE

1- PARCICIPANTS

Toute personne, licenciée FFA ou non, née à partir de 2009 et avant.

2- PARCOURS

Parcours de 10 km balisé à effectuer individuellement.

La sécurité aux intersections sera assurée par les organisateurs.

La visualisation et les photos du parcours sont disponibles sous le lien suivant :

<https://www.openrunner.com/route-details/21810573>

Communes traversées :

- **BRETTEVILLE-SUR-ODON** : Piste cyclable rond-point A84, voie verte.
- **LOUVIGNY** (le Mesnil) : Bas-côté route d'Aunay-sur-Odon, chemin du 8ème Recce.
- **ÉTERVILLE** : Rue/chemin du Moulin, chemin de la Frenée, Sentier de l'Odon.

3- DOSSARDS

La course nature partira de la piste cyclable proche du rond-point de l'A84 à l'entrée de Bretteville-sur-Odon

4- HORAIRE ET LIEU DE DÉPART

La course nature partira de la piste cyclable proche du rond-point de l'A84 à l'entrée de Bretteville-sur-Odon

5- ARRIVÉE

Les arrivées seront jugées sur la piste cyclable à proximité du rond-point de l'A84 à l'entrée de Bretteville-sur-Odon.

6- INSCRIPTIONS

L'inscription est de 13€ pour la course :

- sur www.normandiecouseapied.com avant le samedi 27 septembre à 13h
- ou via le bulletin papier à envoyer avant jeudi 25 septembre 2025 à l'adresse suivante :

*Les Foulées de l'Odon
LC Bretteville-sur-Odon Athlé
1 rue du stade
14760 Bretteville-sur-Odon.*

Tout règlement par chèque doit se faire à l'ordre du *LC Bretteville-sur-Odon Athlé*.

Aucun remboursement n'est prévu en cas de désistement.

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE LE JOUR DE LA COURSE.

7- ASSURANCES

Elles sont souscrites par les organisateurs pour leur responsabilité civile. Tous les autres accidents ou incidents ne seront pas assurés.

8- LICENCE OU PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ

Les licenciés doivent être titulaires d'une licence sportive FFA en cours de validité le jour de la course.

Les non-licenciés doivent fournir une attestation de fin de parcours du PPS (*Parcours de Prévention Santé*) de moins de 3 mois le jour de la course. L'attestation est disponible à l'adresse <https://pps.athle.fr>

(Joindre lors de l'inscription une photocopie de la licence ou du Parcours de Prévention Santé pour les inscriptions, conformément à la loi « Sport » du 2 mars 2022. En l'absence de ce document, l'inscription ne sera pas prise en compte)

NOUS NE PRENDRONS AUCUNE ATTESTATION PPS LE JOUR MÊME DE LA COURSE.

9- RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement en eau sera offert au kilomètre 6.

Un ravitaillement en eau et solide sera offert à l'arrivée pour tous les participants.

10- RÉCOMPENSES

Un panier garni aux 3 premières du classement scratch femmes et aux 3 premiers du classement scratch hommes.

Un sac avec des lots des sponsors pour tous les participants.

Une tombola sera également organisée pour récompenser 10 numéros de dossards tirés au sort par les organisateurs.

11- RÉSULTATS

Ils paraîtront dans la presse locale et sur le site du CDA14, ainsi que sur le site www.normandiecoursaepied.com

12- ESTIMATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS

Il est prévu d'accueillir jusqu'à 350 participants maximum. L'accès au site du départ sera interdit au-delà de cette limite.